Zeitschrift: L'instruction publique en Suisse : annuaire
Band: 30/1939 (1939)

Artikel: Onzième camp des éducateurs, Vaumarcus : 7 au 11 août 1939
Autor: Jeanrenaud, H.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-112659

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Onzième camp des éducateurs, Vaumarcus.

7 au 11 août 1939.

Les circonstances imposaient au camp de cette année des thèmes précis, ayant pour centre notre vie nationale. Au moment où la Suisse s'efforce de prendre une claire conscience d'elle-même, de formuler ses raisons d'être et d'espérer, n'avons-nous pas, nous maîtres, le devoir de fortifier et d'éclairer notre idéal ? Ce pays, il s'agit de le sentir et de le voir comme à nouveau, de redécouvrir ses constantes historiques, ses richesses actuelles, son âme vivante. Mieux instruits, plus convaincus, nous pourrons travailler pour l'avenir qui est en possibilités dans la jeunesse actuelle.

Notre camp a vu se grouper des responsables des divers degrés de notre enseignement : pasteurs, professeurs d'université, directeurs, maîtres secondaires et primaires, tant Suisses romands que Suisses allemands, tous réunis dans un même désir de mettre en commun leurs expériences et leurs convictions.

Le programme comptait quatre conférences.

Celle de M. Claude Du Pasquier, professeur à l'Université de Neuchâtel, était intitulée : « La conception chrétienne de l'Etat et la Suisse ». Cette étude d'un juriste éminent était remarquablement claire et précise. Elle contenait tout d'abord une classification des différentes formes de l'Etat suivant qu'il est assujetti à un ordre plus général (religieux ou philosophique) ou qu'il est lui-même au sommet de la hiérarchie des valeurs et qu'il les domine. M. Du Pasquier examina ensuite s'il y avait une conception chrétienne de l'Etat. D'un aperçu historique fort intéressant, il tira la conclusion qu'il n'y a pas de credo officiel, mais accord sur quelques points : c'est l'ordre divin qui domine l'Etat et limite son pouvoir, l'Etat n'est donc pas une fin mais c'est l'homme, créature de Dieu. Enfin, M. Du Pasquier caractérisa la conception suisse de l'Etat et la confronta avec le christianisme. Il montra que si notre législation suisse n'est pas tirée d'une doctrine religieuse, elle repose sur une philosophie communautaire qui respecte la liberté de l'individu ; de plus, notre

histoire, nos traditions, notre sens de la liberté, de la solidarité, du respect individuel prouvent bien que la conscience chrétienne est le climat de notre constitution suisse.

Ces droits et ces libertés sont le produit à la fois d'une évolution historique plusieurs fois séculaire et de notre diversité nationale.

Pour présenter le « pays » il fallait qu'une voix d'outre Sarine retentît ; nous eûmes le privilège d'entendre M. Ernst, professeur à Zurich, nous parler de « La situation spirituelle en Suisse allemande ».

La création de la mystique naziste, sa puissance attractive, sa foi conquérante ont provoqué une répulsion en Suisse allemande. Cette réaction a posé à nouveau le problème des rapports de nos Confédérés avec l'Allemagne. Homme de lettres, artiste et historien, M. Ernst a su montrer comment la Suisse allemande avait participé à l'épanouissement de la littérature germanique, avait contribué à son enrichissement. Sa vocation veut qu'elle reste fidèle au monde germanique, tout en s'inclinant vers la latinité. Les cantons ont bien leurs dialectes, leurs littératures, mais jamais ces idiomes ne remplaceront la langue littéraire allemande. Au point de vue national, il serait dangereux que la Suisse allemande se repliât sur elle-même ; elle risquerait de germaniser la Suisse, de rompre son équilibre linguistique et ethnique, ce qui serait le plus sûr moyen d'en compromettre l'existence. La raison d'être de notre patrie est dans sa diversité, dans le respect de ses minorités, comme aussi dans son aptitude à comprendre et à assimiler les civilisations qui l'environnent.

L'exposé de M. Ernst fut une véritable leçon de patriotisme, émouvante par sa spiritualité, son originalité, son élan créateur.

De notre petite Suisse, M. E. Spühler, secrétaire général de l'Association suisse pour la S. d. N., nous éleva jusqu'aux problèmes internationaux en traitant le sujet : « Vers la reconstruction nécessaire ».

La souffrance actuelle provoquée par l'abolition du droit international, par le triomphe de la force, prouve qu'il y a une aspiration vers l'unité humaine. L'évolution historique semble déceler cette ascension vers une vie internationale harmonieuse. Mais comment la concevoir ? Il faudrait tout d'abord que la paix fût désirée par chacun, non dans la satisfaction personnelle, mais dans l'activité, dans la justice et dans la collaboration. Cette paix suppose la reconnaissance d'un tout supérieur qui a des droits sur les Etats. Nous traversons une phase de nationalisme aigu et il ne semble pas que les régimes totalitaires puissent conduire à la Fédération internationale. La tâche des Etats démocratiques n'en demeure pas moins importante. C'est à eux

qu'il appartient de s'intéresser au bien commun de l'humanité. Notre civilisation moderne, par les besoins qu'elle a créés, par les échanges qu'elle a développés, laisse entrevoir la possibilité d'une vie internationale. Il s'agit de la construire patiemment.

Tout essai de reconstruction est condamné s'il n'est pas inspiré par un esprit nouveau. Les problèmes économiques, démographiques, territoriaux ne trouveront leur solution que si les hommes les abordent animés d'un esprit de solidarité.

C'est ici que l'éducation a sa part de responsabilité. M. M. Ledermann, aumônier des Etablissements de détention de la Plaine de l'Orbe, en souligna l'importance dans son travail : « Les dévoyés en face de l'Evangile ». Que de tares, de heurts, de coups sont à l'origine de leurs actes brutaux ! Que de cicatrices ont durci leur cœur, que d'influences ont empoisonné leur âme ! Le message d'amour a retenti aussi pour ces hommes et il peut les aider à se relever.

Voilà résumées, à grands traits, les quatre conférences de cette année. Notre reconnaissance va aux orateurs qui nous ont apporté non seulement leur science, mais aussi leur foi et leur idéal.

Les journées de ce camp ont été embellies par des concerts fort bien préparés et introduits par M. Louis Meylan, directeur, et Robert Piguet, professeur. Nos artistes, MM. Keizer et Castellano, n'ont pas ménagé leur peine.

* * *

Ce onzième Camp laissera de riches souvenirs à tous ceux qui eurent le privilège d'y participer : un sens plus net de nos responsabilités envers le Pays, une espérance et une joie, entendues chez Péguy et chez Beethoven, une Présence, sentie sur cette colline.

H. JEANRENAUD.